

PARTIE 3

NOYADES ET AUTRES DÉCÈS PAR TRAUMATISME LIÉS À LA BAIGNADE ET À D'AUTRES ACTIVITÉS AQUATIQUES

Les noyades liées à des activités aquatiques comme la baignade, le barbotage et le jeu dans l'eau, constituent la deuxième catégorie de noyades au Canada après la navigation : elles représentent environ 25 % de l'ensemble des noyades, à l'exclusion du transport terrestre et aérien. Elles englobent seulement des noyades de personnes qui avaient l'intention de se trouver dans l'eau et, par conséquent, excluent les chutes dans l'eau. La baignade est l'activité aquatique la plus souvent associée à la noyade, suivie du barbotage et du jeu dans l'eau.

Les noyades liées aux activités aquatiques sont de quatre à six fois plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes. Elles représentent environ un tiers des noyades liées à des activités récréatives, tant chez les premiers que chez les secondes. Les activités aquatiques représentaient environ 15 % des noyades liées à des activités récréatives chez les enfants âgés de 0 à 4 ans, même si, en 1999, on n'a enregistré aucune noyade de ce type dans ce groupe d'âge. En général, les activités aquatiques représentent environ 50 % des noyades chez les jeunes de 15 à 24 ans.

Beaucoup de baigneurs et de barboteurs sous-estiment l'importance du danger que constitue le courant des rivières (La Société canadienne de la Croix-Rouge, 1996b). Même dans celles où le courant semble faible, la puissance de ce dernier peut être énorme. Souvent, cependant, les observateurs inexpérimentés ne s'en rendent pas compte.

Le risque de décès par noyade liée à la baignade est le plus élevé chez les hommes, adolescents et jeunes, alors que les tout-petits et les jeunes enfants courent surtout un risque pendant le barbotage. L'alcool est un facteur de risque souvent présent chez les hommes de 25 ans et plus, alors que le courant semble constituer un facteur plus important chez les hommes plus jeunes et les enfants. Cette différence laisse supposer que la connaissance des dangers posés par le courant et des mesures à prendre pour y faire face peut s'acquérir par l'expérience, mais que l'âge ne rend pas nécessairement plus prudent en ce qui concerne la consommation de boissons alcoolisées. Les noyades liées à la baignade où l'alcool est en cause sont presque deux fois plus fréquentes que les noyades liées à la navigation.

Bien que le risque de noyade liée à la baignade et au barbotage soit très élevé en ce qui concerne les non-nageurs et les faibles nageurs, les bons nageurs ne sont pas à l'abri. Ils peuvent surestimer leurs capacités et prendre des risques inconsidérés. Beaucoup de noyades liées à la baignade surviennent dans des eaux relativement peu profondes et à proximité du rivage. Le fait qu'au moins un tiers des cas de noyade liée à la baignade se produisent relativement près du rivage indique que des compétences en natation, même moyennes, devraient permettre de prévenir de tels incidents.

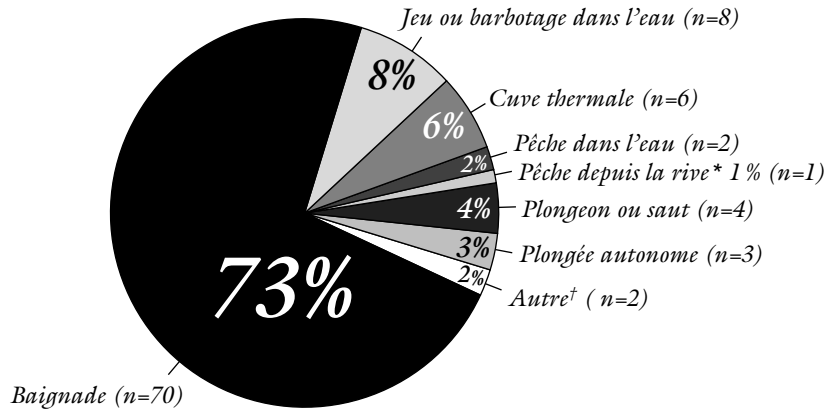
Contrairement aux noyades liées à la navigation, la grande majorité des noyades liées aux activités aquatiques se produisent pendant les mois chauds de juin, juillet et août. Les taux de mortalité par noyade liée à la baignade sont relativement constants d'un bout à l'autre du Canada.

Les traumatismes de la moelle épinière causés par un plongeon dans l'eau constituent les traumatismes graves les plus fréquents, sans noyade, associés à des activités aquatiques. Même si le nombre d'événements mortels est relativement faible comparativement à celui des noyades, beaucoup de victimes demeurent lourdement handicapées par une tétraplégie permanente.

Le lecteur qui veut obtenir plus de renseignements sur les noyades liées aux activités aquatiques au Canada peut consulter le rapport spécial de recherche intitulé *Noyades chez les baigneurs au Canada : Circonstances et prévention* et les *Rapports exhaustifs de surveillance, Rapport national sur les noyades* (La Société canadienne de la Croix-Rouge, 1994, 1996b).

NOYADES LIÉES À DES ACTIVITÉS AQUATIQUES RÉCRÉATIVES

Figure 3.1 **NOYADES LIÉES À DES ACTIVITÉS AQUATIQUES RÉCRÉATIVES SELON L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=96)**

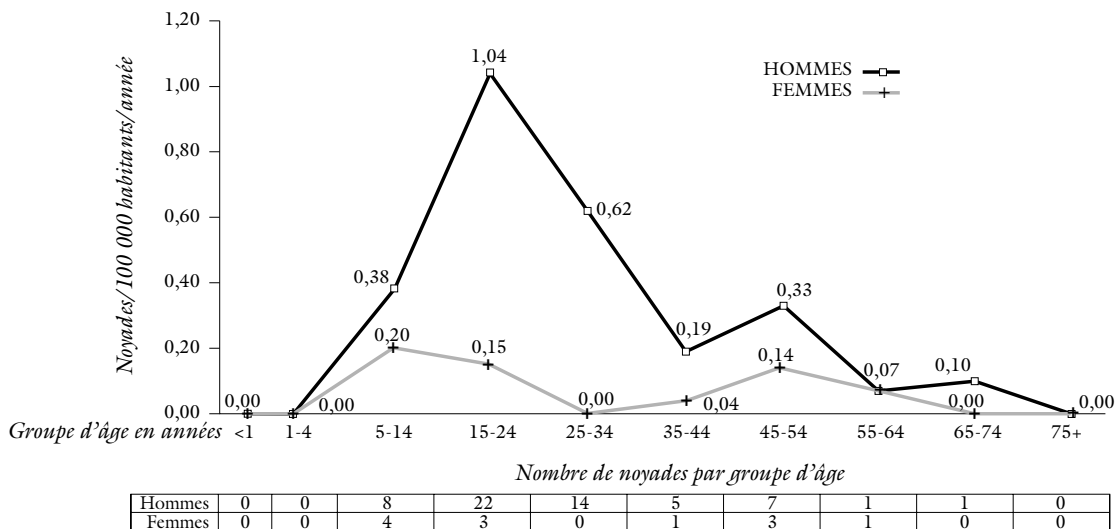


* Victime s'est aventurée dans l'eau pour récupérer un objet † Y compris apnée, chasse, 1 chacun

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

NOYADES LIÉES À LA BAIGNADE

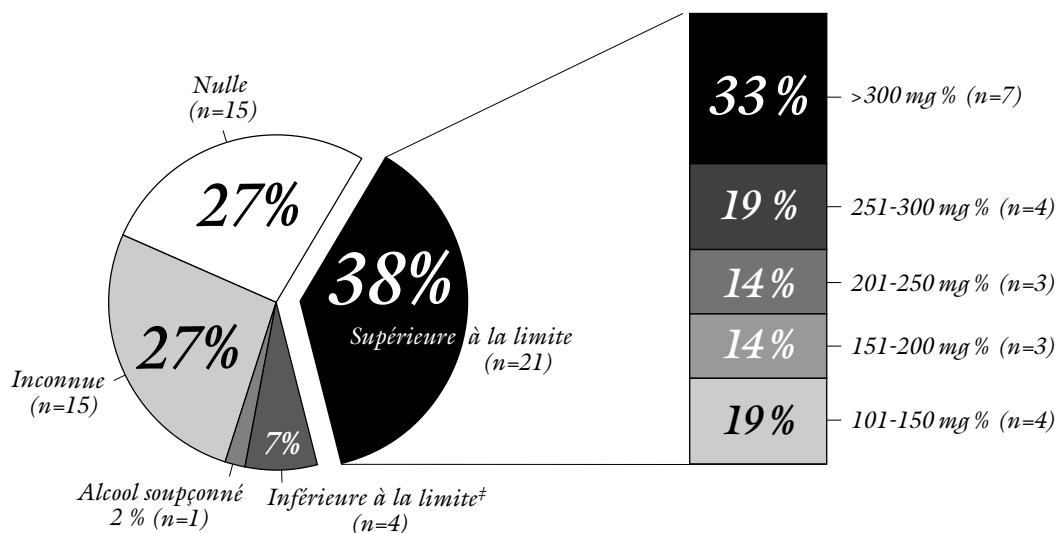
Figure 3.2 **TAUX ET NOMBRE DE DÉCÈS PAR NOYADE LIÉE À LA BAIGNADE SELON L'ÂGE ET LE SEXE, CANADA, 1999 (n=70)**



Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 3.3a

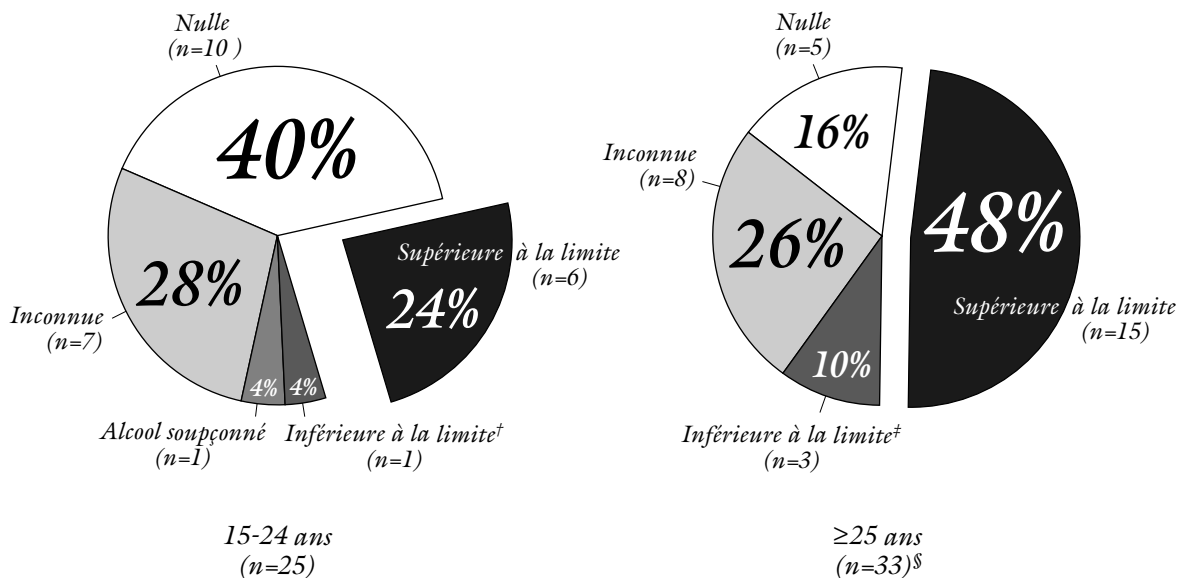
**ALCOOLÉMIE* DES VICTIMES DE NOYADE LIÉE À LA BAINNADE, CANADA, 1999
(VICTIMES DE 15 ANS ET PLUS; n=58)†**



* La limite légale est de 80 mg % † Cette figure exclut 2 victimes à cause de l'état de décomposition des corps ‡ 2 à 1-49 mg %, 2 à 50-80 mg %
Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 3.3b

**ALCOOLÉMIE* DES VICTIMES DE NOYADE LIÉE À LA BAINNADE SELON L'ÂGE,
CANADA, 1999 (VICTIMES DE 15 ANS ET PLUS; n=58)**



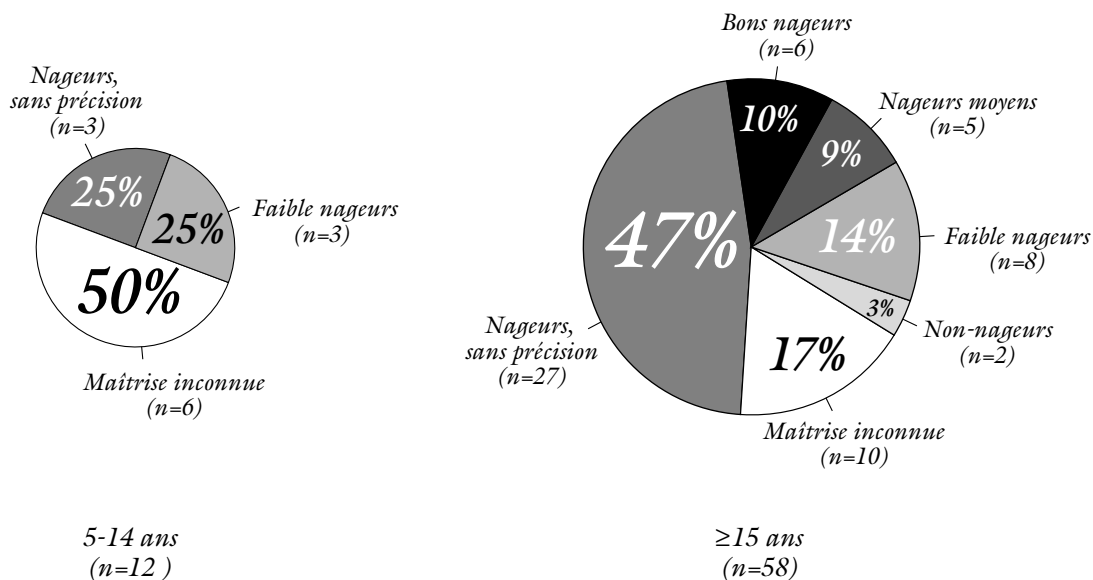
* La limite légale est de 80 mg % † 1 à 1-49 mg % ‡ 1 à 1-49 mg %, 2 à 50-80 mg %

§ Cette figure exclut 2 victimes à cause de l'état de décomposition des corps

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 3.4

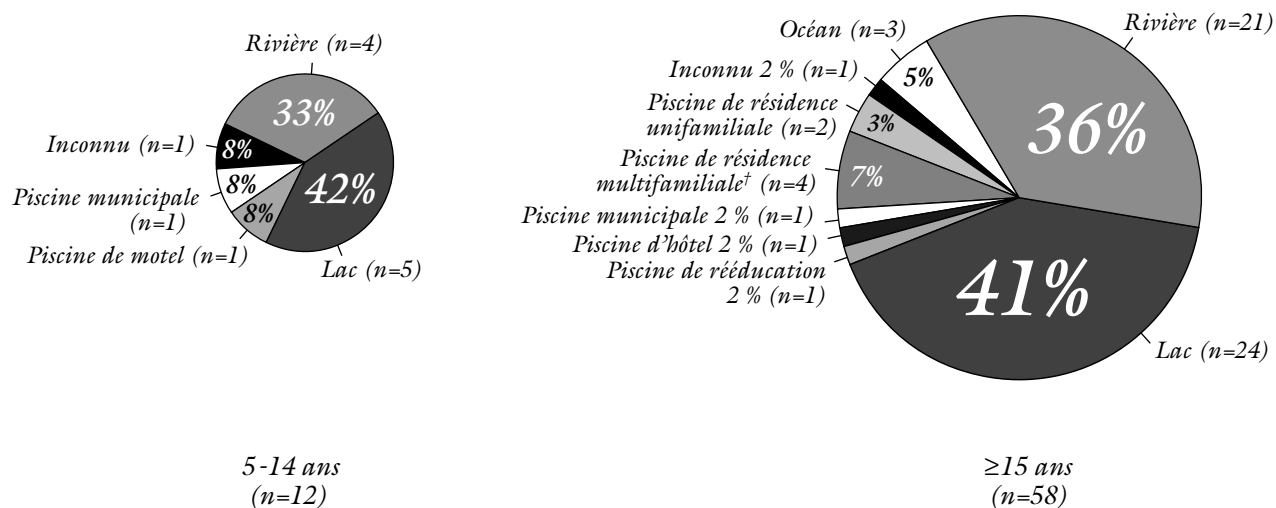
NOYADES LIÉES À LA BAIGNADE SELON LA MAÎTRISE DE LA NATATION ET L'ÂGE, CANADA, 1999 (n=70)



Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 3.5

NOYADES LIÉES À LA BAIGNADE SELON L'ÂGE ET LE TYPE D'ÉTENDUE D'EAU*, CANADA, 1999 (n=70)

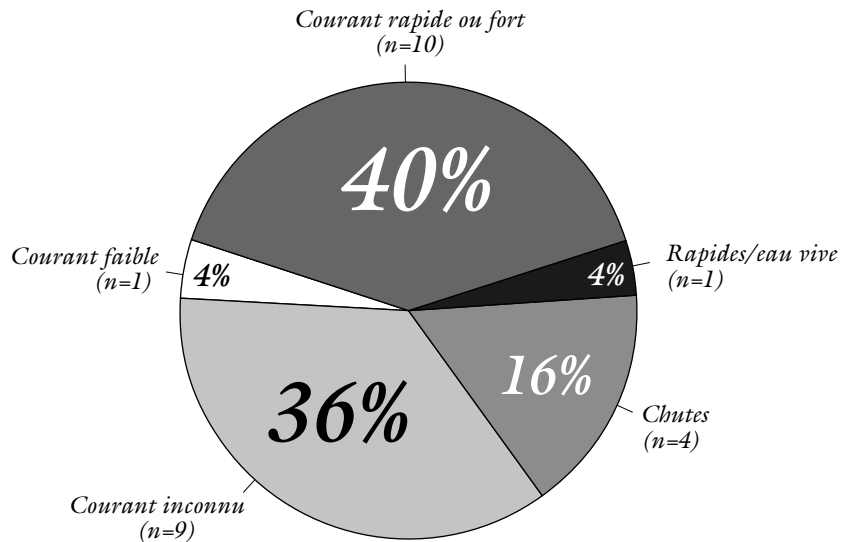


* « Lac » comprend étang et réservoir † Piscine d'immeuble collectif

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 3.6

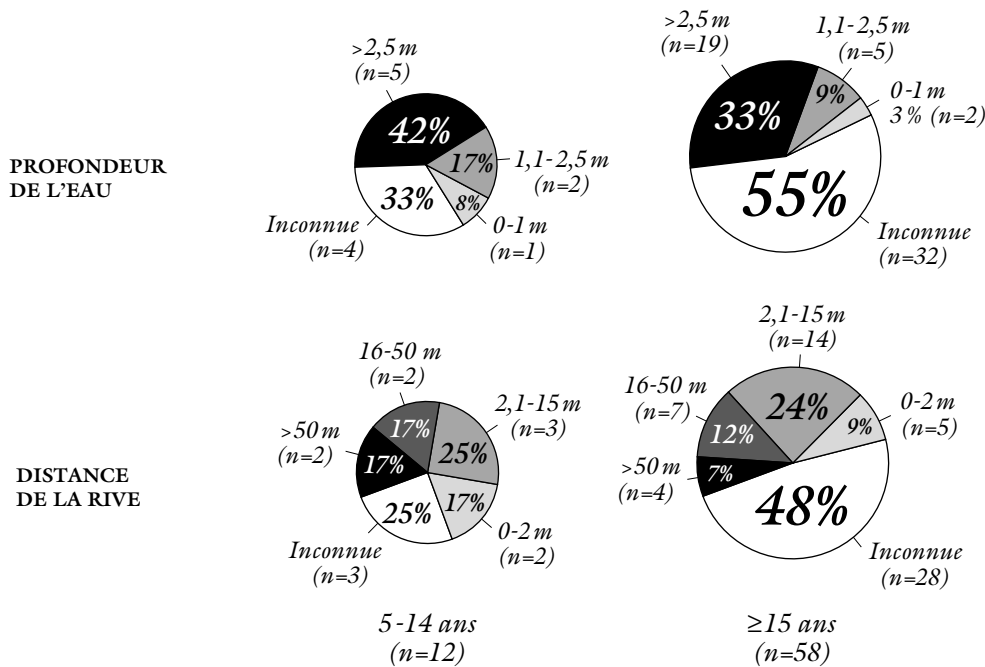
NOYADES LIÉES À LA BAIGNADE EN RIVIÈRE SELON LA FORCE DU COURANT, CANADA, 1999 (n=25)



Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 3.7

NOYADES LIÉES À LA BAIGNADE SELON L'ÂGE, LA PROFONDEUR DE L'EAU ET LA DISTANCE DE LA RIVE*, CANADA, 1999 (n=70)

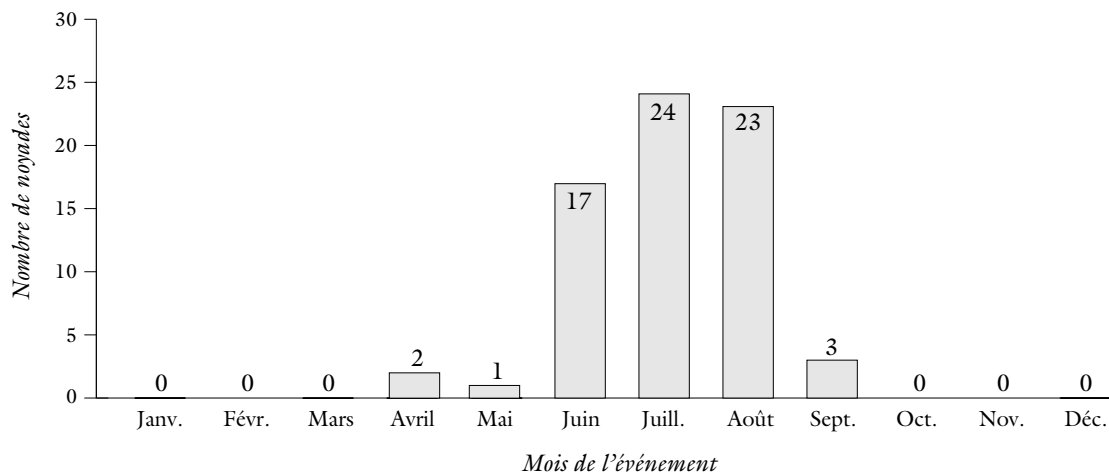


* Profondeur et distance en mètres

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 3.8

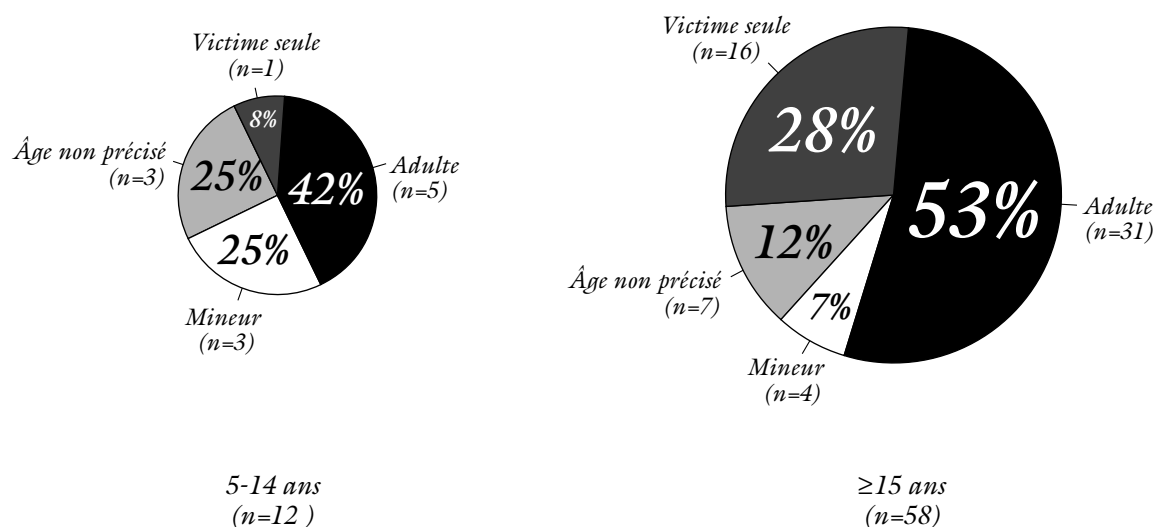
NOYADES LIÉES À LA BAIGNADE SELON LE MOIS DE L'ÉVÉNEMENT, CANADA, 1999 (n=70)



Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 3.9

NOYADES LIÉES À LA BAIGNADE SELON L'ÂGE DES VICTIMES ET L'ACCOMPAGNEMENT*, CANADA, 1999 (n=70)

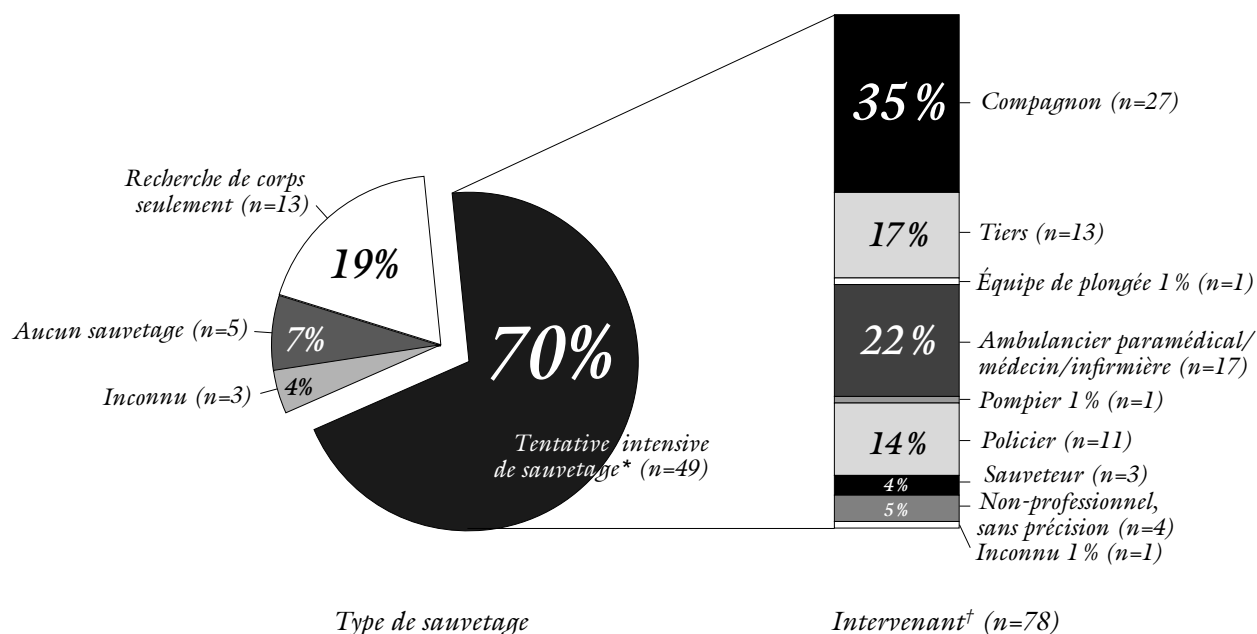


* « Adulte » indique que la victime était accompagnée par un ou des adultes, mais n'exclut pas la présence de mineur(s) (< 18 ans);
 « Mineur » indique que seuls un ou des mineurs accompagnaient la victime

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 3.10

NOYADES LIÉES À LA BAINNADE SELON LE TYPE DE SAUVETAGE ET D'INTERVENANT, CANADA, 1999 (n=70)



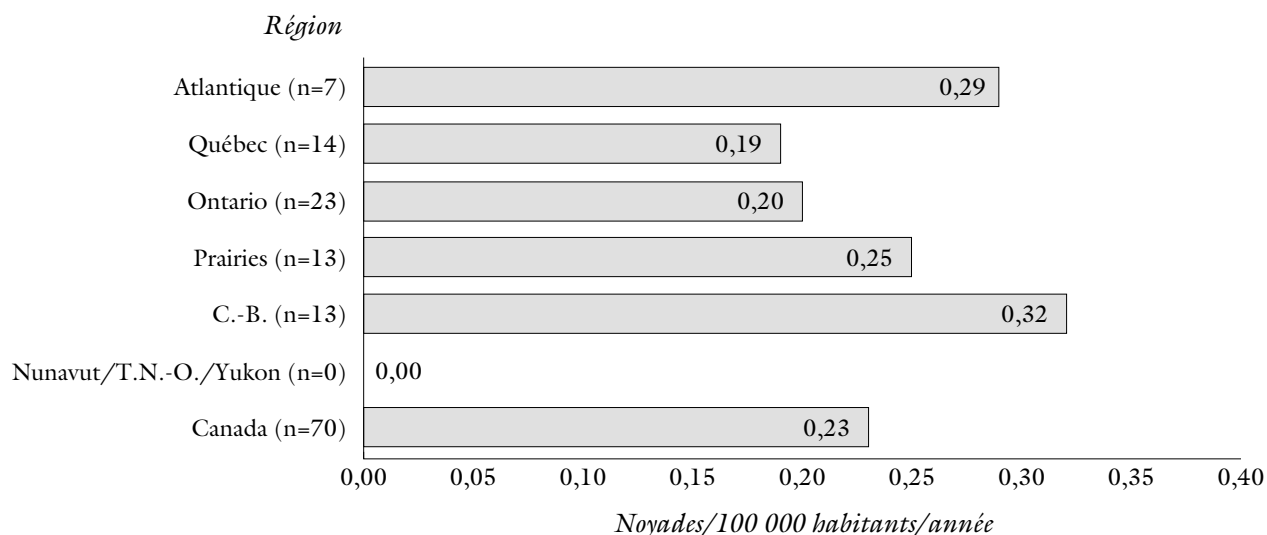
* Comprend les cas où on a recherché les corps par la suite

† Dans certains cas il y a eu plusieurs intervenants, d'où le nombre plus élevé d'intervenants que de victimes

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 3.11

TAUX DE MORTALITÉ PAR NOYADE LIÉE À LA BAINNADE SELON LA RÉGION, CANADA, 1999 (n=70)



Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Tableau 3.1

**DÉCÈS PAR TRAUMATISME LIÉS À L'EAU AUTRES QUE LA NOYADE*
LORS D'ACTIVITÉS AQUATIQUES, CANADA, 1999 (n=8)**

Activité/ événement	N ^{bre} %		Nature du traumatisme	N ^{bre}	Âge	Sexe		Alcoolémie		Autres facteurs de risque‡
						M	F	mg %†	N ^{bre}	
Plongée autonome	5	62	Embolie gazeuse	5	22, 27, 28, 34, 47	3	2	0	3 Inc. 2	Montée trop rapide, difficulté à respirer à la surface, problème de régulateur, victime a paniqué à 50 pi., eau froide/très froide
Plongeon dans l'eau	3	38	Blessure à la tête	3	20, 24, 27	3	0	0	1 171 1 souvç. 1	Plongeon dans une chute d'eau, plongeon dans une piscine résidentielle, consommation attestée ou soupçonnée de marihuana/drogue, courant fort, plongeon dangereux d'une hauteur de 25 pi.
Total	8	100				6	2			

* La principale cause de décès était un traumatisme autre que la noyade, bien que celle-ci puisse avoir compliqué un autre traumatisme; en cas d'hypothermie, seuls les décès par hypothermie non compliqués par la noyade sont inclus

† La limite légale est de 80 mg % ‡ Autres facteurs ayant pu contribuer à ces événements

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001